

la présidence de M. Mourmant, adjoint. Cette réunion était nombreuse et les assistants paraissent animés des meilleures dispositions. Tout annonce que nous aurons cette année une fête non moins brillante que celle de 1858. Une commission a été nommée qui peut compter sur le concours le plus actif de l'administration municipale. Cette commission provoquera de nouvelles adhésions et sollicitera le concours des officiers de la garnison. Nous serons heureux de l'aider de notre publicité.

On lit dans le Propagateur :
« Bien que le délai fixé pour faire valablement les déclarations à l'effet d'être admis à exposer au concours agricole et industriel international soit expiré, il en arrive encore de nouvelles tous les jours. On pense qu'il sera accordé une prolongation à quelques-uns qui l'ont déjà sollicitée. »

« Les travaux préparatoires vont commencer dans les allées de l'Esplanade. Jamais notre ville n'aura vu une exposition aussi importante. »

« Le même journal nous apprend que lors de la réunion qui a eu lieu avant-hier à la mairie au sujet de l'organisation de la cavalcade des Fêtes de Lille, M. Mourmant a fait connaître que l'administration entend aider de tout son pouvoir les organisateurs de la fête, en se mettant elle-même au milieu d'eux et en lui offrant l'aide de ses bureaux, de son influence comme de son initiative. »

Cette déclaration de M. Mourmant fut accueillie parfaitement par les personnes présentes et l'on procéda à la nomination d'une commission de vingt membres qui aura la faculté de s'adjointre ceux qui, à quelque titre, que ce soit, pourraient lui venir en aide dans sa laborieuse et difficile mission, en même temps qu'elle sollicitera le concours de MM. les officiers des régiments de la garnison.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 6 avril 1863.

Le roi Guillaume de Prusse assistait ces jours-ci à la représentation des *Agents secrets*, pièce ou un duc souverain dit à sa mère : « Revoilà nos ministres, il me faut des jeunes gens qui aient marché avec le temps, qui partagent avec moi le sentiment vif et chaleureux que je porte dans mon cœur, l'amour intime que j'ai pour mon pays, mes sujets. »

Quand ces mots furent prononcés, le public se leva tout entier en se tournant vers la loge du roi en faisant entendre des applaudissements prolongés. Les organes du parti de l'opposition, dit à ce propos la *Gazette de la Croix*, ont mal interprété ces applaudissements. C'était un hommage rendu par le public à l'amour du roi pour le pays. Les foudas ont, on le voit, des explications curieuses à leur service pour transformer leurs échecs en autant de victoires.

La brochure de M. Anatole de La Forge, intitulée : *Réponse à M. Dupanloup* au sujet de la Pologne, a été saisie chez l'éditeur et chez les libraires.

Le comité électoral fondé sous les auspices de M. le duc de Broglie a tenu séance aujourd'hui. Il y aura demain, chez M. Carnot, une réunion à laquelle ont été conviés plusieurs notabilités du parti ultra-démocratique qui résident en province.

On dit que la session sera prorogée au 14 mai. Dans ce cas, la convocation des collèges pour les élections générales se trouverait remise à la fin du mois de juin.

M. Thiers refuse, dit-on, la candidature qui lui est offerte à Aix; il accepte celle de Valenciennes. M. Edouard Fould se porte à Tarbes et M. de Remusat à Toulouse. M. Adolphe Guéroult sera présenté par le comité Carnot aux suffrages des élections du 6^e collège de la Seine. M. Réveil, vice-président du Corps législatif, ne se présente pas à Lyon, ce qui confirme le bruit de sa promotion au Sénat.

Le nombre des fidèles qui ont assisté aux offices le jour de Pâques était considérable. Les églises étaient littéralement pleines et l'on a remarqué qu'à la communion générale les hommes étaient encore plus nombreux que l'année dernière. Dans l'église Notre-Dame, encombrée par la foule, le R. P. Félix a clos, par une remarquable improvisation, les exercices de la retraite pascalle.

M. Hennessey, membre du Parlement anglais, auteur des dernières interpellations sur la Pologne, qui ont eu lieu à la Chambre des Communes, se trouve à Paris en ce moment. Il a été reçu hier par le prince Napoléon, et sera reçu demain par l'Empereur.

L'appel interjeté par Calzado du jugement qui le condamne à treize mois d'emprisonnement, 3,000 fr. d'amende et en 41,000 fr. de restitution au profit de M. de Miranda, sera porté devant la Cour impériale, chambre des appels de police correctionnelle, à l'audience du vendredi 17 de ce mois.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

INDUSTRIE ET COMMERCE

La Chambre de commerce de Rouen communique aux journaux de cette ville la note suivante :

« Le commerce d'exportation que nous pouvons faire avec les colonies anglaises réclame un conditionnement d'emballage tout spécial, à l'aide de toiles et calicots préparés d'une façon particulière. Il résulte de ce mode d'expédition certains avantages que le commerçant peut aisément apprécier. La préparation de ces sortes d'emballages a été négligée jusqu'à ce jour pour l'industrie française, et cependant il y a dans cette fabrication un élément intéressant pour le travail national, sans compter son utilité pour notre trafic extérieur. La Chambre de commerce appelle l'attention des manufacturiers de sa circonscription sur cette spécialité; elle a reçu une collection de spécimens de ce genre d'articles, qu'elle tient à la disposition de MM. les industriels, salle des archives, aux Consuls, tous les jours, de midi à quatre heures. »

FAITS DIVERS.

On écrit d'Albi, 25 mars :

« Ce matin, vers cinq heures, le nommé Rouffignac, dit Victor, condamné aux dernières assises du Tarn à dix ans de prison, s'est évadé de la maison de justice d'Albi, mais il a été presque immédiatement arrêté, non sans avoir opposé une vive résistance. »

Rouffignac avait combiné son évasion avec d'autres prisonniers qui sont partis cette nuit même pour la maison centrale d'Albi, et qui ne s'attendaient pas à un si prochain départ, il avait pu fabriquer une corde de plusieurs mètres et assez forte pour soutenir le poids d'un homme, avec des fils d'emoucheuses qu'un autre prisonnier lui procurait; il avait pu aussi arracher une barre de fer formant la clôture de la croisée du corps de garde, du gardien, et dissimulé cette soustraction en la remplaçant par un morceau de toile route, provenant probablement des débris d'un uyu de poêle hors de service; cette barre lui avait facilité le moyen de pratiquer un trou de 25 centimètres au mur extérieur de sa cellule pour pénétrer de là dans le corridor.

De plus, il s'était pourvu, en trompant la vigilance du gardien, d'un couteau avec lequel il a coupé les cordes qui servent à ouvrir et à fermer les croisées de l'atelier, et à pratiquer des entailles aux planches de son lit, afin d'assurer le point d'arrêt des cordes qui lui ont permis d'atteindre à l'ouverture imparfaitement fermée donnant accès au grenier de la maison de justice, d'où il est monté, par l'abat jour, sur la toiture. Une fois là, il a jeté ou laissé tomber les planches dans le preau sans que le gardien ait rien entendu.

Rouffignac est descendu de la toiture en se laissant glisser du mur en talus, et est arrivé ainsi au mur séparant la cour de la cuisine du chemin de ronde; il a suivi la crête de ce mur, sur lequel il s'était placé à califourchon, et a atteint ainsi le mur extérieur, qu'il a franchi au moyen de la corde dont il s'était muni et qu'il avait attachée probablement à la gargouille placée sur le côté droit de la façade de la prison.

Des ouvriers, qui déjà à cette heure étaient à leur travail, ont vu le prisonnier suivre le faite du mur, descendre par la corde; ils l'ont vu ensuite s'asseoir sur la borne qui est à l'angle de la prison, remettre ses souliers et prendre tranquillement la direction de la rue Rochechouart. Ces ouvriers ont cru d'abord que c'était un maçon ou charpentier employé à des réparations à la prison, et ce n'est que lorsque les gardarmes sont venus à passer qu'un enfant a eu la pensée de leur dire qu'il avait vu descendre par le mur un homme qui était peut-être un prisonnier.

Dans l'arrestation de Rouffignac, homme dangereux, ancien forçat et déjà plusieurs fois condamné, les gardarmes Larroque et Verdier ont fait preuve d'autant d'intrepidité que de dévouement.

Le temps a favorisé les deux premières fêtes données à Ma Campagne.

La foule était nombreuse et s'est retirée satisfaite.

Le feu d'artifice a parfaitement réussi. Dimanche prochain, 12 avril, aura lieu la dernière grande fête. Il y aura bal, illumination et feu d'artifice.

Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.

Poudre dentifrice

DE LA MAISON BOTOT, Fournisseur de S. M. l'Empereur.

Les plantes les plus toniques et les plus anti-scorbutiques forment la base de cette Poudre, aujourd'hui si recherchée, laquelle, employée avec la véritable Eau de Botot, ramène en peu de temps la blancheur des dents, sur lesquelles elle exerce une action douce et bienfaisante.

Les résultats obtenus par un grand nombre de Poudres dentifrices sont dus uniquement à la présence d'acides, souvent corrosifs, qui ne blanchissent les dents qu'en en attaquant l'émail.

Exempte de ce grave inconvénient et préparée par un de nos premiers chimistes, avec les soins désirables, la Poudre de la maison Botot peut être d'un usage journalier. Associée à l'Eau balsamique et spiritueuse de Botot, elle constitue, pour les soins de la bouche, la préparation la plus saine et la plus agréable.

ENTREPOT: RUE COQ-HÉRON, 5, PARIS

Se trouve à Roubaix chez M. Jacquet.

3633-4509

CHANGEMENT DE DOMICILE

Depuis le 1^{er} Avril, les bureaux et dépôt d'Asphalte de Seyssel et du Val-de-Travers, établis ci-devant à Roubaix, viennent d'être transférés à Lille, faubourg de Fives, rue du Curé N° 5.

Les nombreux travaux exécutés jusqu'à ce jour, ont donné constamment les résultats les plus satisfaisants, tant à cause de la qualité des matières que pour les soins apportés à l'exécution.

La nouvelle position près la gare du chemin de fer à Lille, permettra de donner suite aussi promptement que possible à toutes les demandes qui auront pour objet les dallages en Asphalte pour trottoirs, portes-cochères, cours, écuries, remises, caves, ateliers, magasins, fabriques, couvertures en terrasses, chapes de maçonnerie, etc. etc.

Les scelléments de lambourdes, gîtes ou sablières, dans une nappé continue de bitume méritent d'être spécialement l'attention de MM. les Architectes pour l'assainissement des rez-de-chaussées et la conservation des parquets.

3672 CUISINIER.

Ville de Roubaix.

Marché au Charbon.

CIRQUE-LOYAL

FONDÉ EN 1812.

Première troupe de France.

(50 personnes. — 46 chevaux.)

Mercredi 8 avril 1863

RELACHE

POUR CAUSE DE RÉPÉTITIONS.

Jeu 9.

GRANDE FÊTE HIPPIQUE.

Le Cirque est parfaitement clos, couvert et éclairé, et offre en outre toutes les garanties désirables comme solidité.

Ouverture des bureaux à 6 h. 3/4. — On commencera à 7 h. 3/4 précises.

Prix des places.

Stalles, 2 fr. 50. — Premières, 2 fr. — Secondes, 1 fr.

COMPAGNIE

DES

MINES DE CRUVINO

POUR L'EXTRACTION DU NICKEL, DU COBALT, ETC.

Constituée en société en commandite par action, sous la raison sociale : BOULART, BOUCHER ET C^{ie}.

Siège de la Société : à Paris, n° 134, rue de Rivoli.

La société est formée avec le concours de :

MM. CHAPUSSE, député au Parlement de

Turin pour l'arrondissement de Suze;

VAN HEDDEGHEM, officier supérieur en

retrait;

JAYR (Camille), administrateur de

plusieurs Compagnies.

La Compagnie des Mines de Cruvino est

constituée en Société en commandite (suivant acte passé devant M^o POTIER, notaire

à Paris) au capital de 725,000 fr., divisé

en 1,450 actions de 500 fr. chacune. Ces

actions produiront des intérêts à 5 % par

an, plus une part proportionnelle dans les

benefices nets, lesquels peuvent être évalués,

suivant les calculs consignés dans les

circulaires, à plus de 18 % par an.

Les titres seront au porteur ou nominatifs,

au choix de l'actionnaire.

Un prélèvement annuel de 5 % sur les

benefices sera affecté à rembourser chaque

année un certain nombre d'actions; et en

échange de chaque titre ainsi rembour-

sé, le porteur recevra une action de

jouissance lui donnant droit au partage des

benefices nets de la Société.

Le remboursement commencera aussitôt

que le fonds de réserve aura atteint

200,000 fr.

La mine de Cruvino n'est plus à l'état

de recherche, elle est déjà en exploitation;

le filon principal est à fleur de terre et

ne nécessite par conséquent que des frais

minimes d'extraction; il ne faut ni puits,

ni machines, mais simplement des pics et

des brouettes.

Du Nickel a déjà été extrait et vendu à

une Compagnie anglaise, et une Société

française demande à traiter pour toute la

production.

On sait que le Nickel est nouvellement

en usage pour la fabrication de la vaisselle,

des cuillers, fourchettes, chandeliers,

vases, plaqué pour harnais, mors de che-

vaux, etc., où il remplace avantageusement

l'argent, le plaqué, etc. Il est supérieur

au plaqué sous tous les rapports et

coûte quatre ou cinq fois moins cher que

l'argent, ce qui lui assure une grande fa-

veur pour l'avenir.

NOTA. — Une notice détaillée, contenant

les plans de la concession sera donnée

à toute personne qui en fera la demande.

On peut voir des objets fabriqués en

Nickel et du minerai provenant des mines

de Cruvino, chez M. DELANNOY-BETTRE-

MIEUX, 13, rue Esquiéroise, à Lille.

L'émission des actions est ouverte à

Paris, chez MM. GAUTIER-LAMOTTE, BOU-

CHER ET C^{ie}, banquiers;

à Lille, à Tourcoing et à Armentières,

chez MM. PÉROT et C^{ie}, banquiers, et à

Roubaix, chez M. ECREPONT-BRASME, où se

toucheront également les coupons d'inté-

rêt et les dividendes annuels. 3605

DÉGALCOMANIE.

Tous les objets nécessaires à l'art de la

DÉGALCOMANIE se trouvent chez J. REBOUX,

imprimeur-libraire, Grande-Rue, 56.

BULLETIN FINANCIER.

6 avril 1863.

Le marché est assez inactif par suite de l'absence d'une partie de son public habituel, mais les cours sont très fermes.

La rente tend à regagner le cours de 70 francs.

Les valeurs les plus recherchées sont la rente, les Mobiliers, le Gaz parisien, le Lombard et les Transatlantiques.

La rente, ouverte à 69.70, a atteint 69.90 pour fermer à 69.85.

Les Bourses de Londres et de Vienne n'ont pas été ouvertes aujourd'hui.

Le 5 % italien a varié de 71.90 à 72, et le nouvel emprunt de 72.75 à 72.90.

Le Mobilier français a monté de 1380 à 1395 et le Mobilier espagnol de 930 à 935.

L'Orléans a été à 1035 (coupon détaché de 70 fr.); le Nord à 1047.50; l'Est à 540; le Lyon à 1220; l' Ouest (coupon détaché) à 532.50.

Le Midi a repris à 780 et reste à 778.75. Le Génère est à 440; le Dauphiné à 445. Le Victor-Emmanuel a été élevé à 460.

Les Autrichiens sont cotés 510; les Lombards 610; les Russes 437.50; les Romains (coupon détaché) 391.25; les Portugais 540; le Saragosse 702.50; les Transatlantiques de 600 à 96.25.

Le Gaz parisien a presque entièrement regagné son coupon de 50 fr. et reste à 1840. Cours moyen du comptant : 3 % 69.62 1/2. 4 1/2 % 96.10.

Banque de France, 3,375. Crédit foncier, 1520.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Ancien réseau.

Produits de la semaine du 19 au 25 mars 1863.

Nombre de voyageurs, 441,915. Produit des voyageurs 362,372 68 Bagages, marchandises, etc. 801,659 73

Produit total 1,164,032 41

Semaine correspondante de 1862. Nombre de voyageurs, 425,032. Produit des voyageurs 312,010 12 Bagages, marchandises, etc. 801,454 30

Produit total 1,113,464 42

Différence en plus p^r 1863 50,567 29

Soit : 4,54 %.

Produit par kilomètre. 1863 — 1,033 kilom. exploités. 1,105 54 1862 — 967 id. id. 1,151 46

Différence en moins pour 1863. 46 02

Soit : 3 99 %.

Produit total du 1^{er} } 1863. 13,686,607 48 janvier au 25 mars. } 1862. 13,724,928 85

Différence en moins p^r 1863. 38,321 37

Soit : 0 27 %.

Nouveau réseau.

Produits de la semaine du 19 au 25 mars 1863.

Nombre de voyageurs, 41,255. Produit des voyageurs 22,250 10 Bagages, marchandises, etc. 23,969 38

Produit total 46,219 48

Semaine correspondante de 1862. Nombre de voyageurs, 5,600. Produit des voyageurs 42,962 76 Bagages, marchandises, etc. 34,471 62

Produit total 77,434 38

Différence en plus pour 1863. 1,214 90

Soit : . . . %.

Produit par kilomètre. 1863 — 112 kilom. exploités. 412 67 1862 — 160 idem. 296 46

Différence en plus pour 1863. 116 21

Soit : 39 19 %.

Produit total du 1^{er} } 1863. 609,722 08 janvier au 25 mars. } 1862. 381,514 03

Différence en plus p^r 1863. 228,208 05

de suite 6 francs, en mandat de poste ou timbres-poste, à MM. Pic et C^{ie}, éditeurs, 6, rue de Hanovre, près le boulevard des Italiens, à Paris.

Pastilles de Potard, pectoral unique dont les effets incontestables contre les rhumes, bronchites, asthmes, catarrhes, oppressions, grippe et glaires, sont reconnus par le corps médical infatigable dans les irritations de poitrine; facilitent l'expectoration. Paris, 48, rue Fontaine-Molière. Dépôt à Roubaix, chez M. COILLE, pharmacien. 3609-11,520

MAISON SPÉCIALE.

C. STREYMERS-BECKERS

RUE DE LA FOSSE-AUX-CHÊNES,

ROUBAIX.

MAGASIN DE COMESTIBLES,

FRUITS ET PRIMEURS,

CONSERVES, PÂTES ALIMEN-

TAIRES, ÉPICERIES FINES.

DÉPOT D'HUITRES

A 4 FR. ET 4-25 LE CENT.

CREVETTES, SAUMON, ÉCREVISSES,

HOMARDS. 3684

AVIS.

BAISSE DE 35 %

Rue Fosse-aux-Chênes, 22.

Grand assortiment de PAPIERS PEINTS

depuis 20 c. le rouleau; beau papier trois

couleurs, à 70 cent., pour salon; papiers

satinés, dorés, à 1 fr. 90; devantures de

cheminée depuis 75 c.

Chênes, gaïthes et marbres.

A la même adresse : ENCADREMENTS

en tous genres, GLACES étamées et glaces

nues pour devanture de magasin, BOULES

PANORAMAS pour jardin.

3634 - 45 m. au 15 j^r

DÉPOT D'HUITRES

Le sieur MEURANT, a l'honneur d'informer

le public que le dépôt d'huitres qu'il

avait ouvert chez VANNOYE, à l'estaminet

du Pont Neuf,

Est transféré, à dater de ce jour,

Chez BADART, estaminet du Minck.